



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

anciens combattants : personnel

Question écrite n° 731

Texte de la question

M. Robert Poujade appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux anciens combattants sur la situation statutaire des experts-vérificateurs de son administration. Alors que les accords Durafour ont prévu une revalorisation indiciaire de carrière pour tous les corps administratifs et techniques appartenant à la catégorie B de la fonction publique, la réforme a été mise en application pour tous les fonctionnaires de catégorie B appartenant à l'administration des anciens combattants, sauf, d'après les intéressés, pour la catégorie des experts-vérificateurs. En conséquence, il lui demande de tout mettre en oeuvre pour qu'une solution soit trouvée à cette situation, en permettant à ces fonctionnaires de bénéficier dans les meilleurs délais des mesures de revalorisation indiciaire prévues par ces accords.

Texte de la réponse

Le projet de nouveau statut des experts-vérificateurs du secrétariat d'Etat aux anciens combattants est actuellement en cours d'élaboration. Celui-ci prend en compte la nécessité affirmée par les dispositions du protocole Durafour du 9 février 1990 de faire bénéficier les fonctionnaires appartenant à une même catégorie, en l'espèce la catégorie B, d'un statut répondant à des critères communs, notamment : structure à trois grades, normes d'avancement et de durée de carrière, bornes indiciaires semblables. Cependant, pour tenir compte de la spécificité de ce corps, un certain atypisme de début de carrière a été conservé au bénéfice des experts-vérificateurs qui se verront ainsi dotés d'un statut rénové et revalorisé, avec effet au 1er août 1996. Ce projet de texte a reçu l'accord des services du ministère de la fonction publique et est actuellement soumis à l'examen des services du ministre en charge du budget. Dès réception de celui-ci, il sera aussitôt transmis au Conseil d'Etat pour avis, dernière étape de la consultation réglementaire avant recueil des contreseings ministériels.

Données clés

Auteur : [M. Robert Poujade](#)

Circonscription : Côte-d'Or (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 731

Rubrique : Ministères et secrétariats d'Etat

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 juillet 1997, page 2279

Réponse publiée le : 15 septembre 1997, page 2967